

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 MARS 2021

L'an deux mil vingt, le 16 mars, le Conseil Municipal de la commune de Coly-Saint-Amand, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au séchoir à tabac, sous la présidence de V. GEOFFROID, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 10 mars 2021

MM GEOFFROID V. ; DEMONEIN JM.; BREUIL JL. ; NOUET M. ; VALADE R. ; CESSAC JB. ; DELPIT M. ; BARCONNIERE D. ; DELPIT G. ; HAMELIN J. ; BARJOT V. Mmes LASSERRE M. ; LAJUGIE Y. ; ESPIAUT E. ; ROULLAND-BERTHELOT S. ; LAJOINIE S.

Excusés : RENAUDIE N. ; DE VIDO M-P., MAGNE AP.

En présence de Aude Laumond, secrétaire de Mairie

Procurations

M. MAGNE Alain-Pierre a donné procuration à M. BREUIL Jean-Louis.

Nombre de présents : 16

Nombre d'excusés : 03

Nombre de procurations : 01

Secrétaire de séance : Sylvie ROULLAND-BERTHELOT

Après sa lecture, le procès-verbal du Conseil Municipal du 02/03/2021 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. *Présentation et vote des comptes de gestion 2020 ; comptes administratifs 2020 et budgets primitifs 2021 pour :*
 - *Le budget principal*
 - *Le budget multiple rural*
 - *Le budget logements*
 - *Le budget régie de transport scolaire*
 - *Le budget lotissement*
2. *Divers*

1. Présentation et vote des comptes de gestion 2020 ; comptes administratifs 2020 et budgets primitifs 2021 pour :

A/ Lecture du compte administratif 2020 du Multiple Rural conforme au compte de gestion 2020 et présentation de la proposition de budget 2021

a/ Présentation est faite du compte administratif 2020 conforme au compte de gestion 2020 envoyé par la trésorerie :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes Ou excédent
Résultats reportés		6 225.53	103 452.00		97 226.47	
Opérations de l'exercice	2 694.64	0.00	6 333.32	62 790.00	9 027.96	62 790.00
Totaux	2 694.64	6 225.53	109 785.32	62 790.00	106 254.43	62 790.00
Résultats de clôture		3 530.89	46 995.32		43 464.43	
Restes à réaliser				51 071.44		51 071.44
Totaux cumulés		3 530.89		4 076.12		7 607.01
Résultats définitifs		3 530.89		4 076.12		7 607.01

b/ Le Maire propose d'affecter les résultats ainsi :

<u>I/ FONCTIONNEMENT</u>	
1/ Résultat reporté (N-1)	6 225.53€
2/ Résultat de l'exercice	- 2 694.64€
3/ Situation nette au 31/12	3 530.89€
<u>II/ INVESTISSEMENT</u>	
4/ Résultat reporté (N-1)	- 103 452.00 €
5/ Résultat de l'exercice	56 456.68€
6/ Situation nette au 31/12	- 46 995.32€
(à reporter ligne 001 du budget d'investissement)	
7/ Solde des restes à réaliser	51 071.44€
8/ Résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser	4 076.12€
<u>III AFFECTATION DU RESULTAT</u>	
(à réaliser par émission d'un titre au compte 1068)	
09/ Obligatoire pour le montant du déficit d'investissement	
10/ Facultative au-delà du déficit d'inv. constaté	
11/ Total du titre au compte 1068	0.00€
12/ Résultat de fonctionnement à reporter ligne 002	3 530.89€

- **Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2020, le compte administratif 2020 et la proposition d'affectation au budget 2021 pour le budget multiple rural.**

c/ Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2021 le Multiple Rural établi selon les prévisions suivantes :

Section d'Exploitation :

Dépenses : 8 030.89
Recettes : 8 030.89

Section d'Investissement :

Dépenses : 121 118.64
Recettes : 121 118.64

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget primitif 2021 pour le Multiple Rural.**

B/ Lecture du compte administratif 2020 du budget Transport Scolaire conforme au compte de gestion 2020 et présentation de la proposition de budget 2021

a/ Présentation est faite du compte administratif 2020 conforme au compte de gestion 2020 envoyé par la trésorerie :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes Ou excédent
Résultats reportés		9 259.02		5 282.66		14 541.68
Opérations de l'exercice	32 582.62	25 485.33	33 337.59	25 656.11	65 920.21	51 141.44
Totaux	32 582.62	34 744.35	33 337.59	30 938.77	65 920.21	65 683.12
Résultats de clôture		2 161.73	2 398.82		237.09	
Restes à réaliser						
Totaux cumulés		2 161.73	2 398.82		237.09	
Résultats définitifs		2 161.73	2 398.82		237.09	

b/ Le Maire propose d'affecter les résultats ainsi :

<u>I/ FONCTIONNEMENT</u>	
1/ Résultat reporté (N-1)	9 259.02€
2/ Résultat de l'exercice	- 7 097.29€
3/ Situation nette au 31/12	2 161.73€
<u>II/ INVESTISSEMENT</u>	
4/ Résultat reporté (N-1)	5 282.66 €
5/ Résultat de l'exercice	-7 681.48€
6/ Situation nette au 31/12	- 2 398.82€
(à reporter ligne 001 du budget d'investissement)	
7/ Solde des restes à réaliser	0€
8/ Résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser	- 2 398.82€
<u>III AFFECTATION DU RESULTAT</u>	
(à réaliser par émission d'un titre au compte 1068)	
09/ Obligatoire pour le montant du déficit d'investissement	
10/ Facultative au-delà du déficit d'inv. constaté	
11/ Total du titre au compte 1068	2 161.73€
12/ Résultat de fonctionnement	0.00€
(à reporter ligne 002)	

- **Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2020, le compte administratif 2020 et la proposition d'affectation au budget 2021 pour le budget régie de transport scolaire.**

c/ Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2021 concernant la Régie de Transport Scolaire établi selon les prévisions suivantes :

Section d' Exploitation :

Dépenses : 41 124.82
Recettes : 41 124.82

Section d'Investissement :

Dépenses : 9 775.30
Recettes : 9 775.30

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget primitif 2021 pour la Régie de transport scolaire.**

C/ Lecture du compte administratif 2020 du Budget Logements conforme au compte de gestion 2020 et présentation de la proposition de budget 2021

a/ Présentation est faite du compte administratif 2020 conforme au compte de gestion 2020 envoyé par la trésorerie :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes Ou excédent
Résultats reportés		147 687.81	15 354.20		15 354.20	147 687.81
Opérations de l'exercice	15 026.74	35 426.98	13 084.10	16 568.39	28 110.84	51 995.37
Totaux	15 026.74	183 114.79	28 438.30	16 568.39	43 465.04	199 683.18
Résultats de clôture		168 088.05	11 869.91			156 218.14
Restes à réaliser						
Totaux cumulés		168 088.05	11 869.91			156 218.14
Résultats définitifs		168 088.05	11 869.91			156 218.14

b/ Le Maire propose d'affecter les résultats ainsi :

<u>I/ FONCTIONNEMENT</u>	
1/ Résultat reporté (N-1)	147 687.81€
2/ Résultat de l'exercice	20 400.24€
3/ Situation nette au 31/12	168 088.05€
<u>II/ INVESTISSEMENT</u>	
4/ Résultat reporté (N-1)	- 15 354.20 €
5/ Résultat de l'exercice	3 484.29€
6/ Situation nette au 31/12	- 11 869.91€
(à reporter ligne 001 du budget d'investissement)	
7/ Solde des restes à réaliser	0.00€
8/ Résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser	- 11 869.91€
<u>III AFFECTATION DU RESULTAT</u>	
(à réaliser par émission d'un titre au compte 1068)	
09/ Obligatoire pour le montant du déficit d'investissement	
10/ Facultative au-delà du déficit d'inv. constaté	
11/ Total du titre au compte 1068	11 869.91.00€
12/ Résultat de fonctionnement à reporter ligne 002	156 218.14€

- **Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2020, le compte administratif 2020 et la proposition d'affectation au budget 2021 pour le budget logements.**

c/ Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2021 du budget annexe Logements établi selon les prévisions suivantes :

Section d' Exploitation :

Dépenses : 191 218.14

Recettes : 191 218.14

Section d'Investissement :

Dépenses : 121 694.00
 Recettes : 121 694.00

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget primitif 2021 pour le budget Logements.**

D/ Lecture du compte administratif 2020 du Budget Lotissement conforme au compte de gestion 2020 et présentation de la proposition de budget 2021

a/ Présentation est faite du compte administratif 2020 conforme au compte de gestion 2020 envoyé par la trésorerie :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes Ou excédent
Résultats reportés	25 478.90		111 602.21		137 081.11	
Opérations de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Totaux	25 478.90	0	111 602.21	0	137 081.11	
Résultats de clôture	25 478.90		111 602.21		137 081.11	
Restes à réaliser						
Totaux cumulés						
Résultats définitifs	25 478.90		111 602.21		137 081.11	

b/ Le Maire propose d'affecter les résultats ainsi :

<u>I/ FONCTIONNEMENT</u>	
1/ Résultat reporté (N-1)	- 25 478.90€
2/ Résultat de l'exercice	0.00€
3/ Situation nette au 31/12	-25 478.90€
<u>II/ INVESTISSEMENT</u>	
4/ Résultat reporté (N-1)	- 111 602.21 €
5/ Résultat de l'exercice	0€
6/ Situation nette au 31/12	-111 602.21€
(à reporter ligne 001 du budget d'investissement)	
7/ Solde des restes à réaliser	0€
8/Résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser	- 111 602.21€
<u>III AFFECTATION DU RESULTAT</u>	
(à réaliser par émission d'un titre au compte 1068)	
09/ Obligatoire pour le montant du déficit d'investissement	
10/ Facultative au-delà du déficit d'inv. constaté	
11/ Total du titre au compte 1068	0.00€
12/ Résultat de fonctionnement	- 25 478.90€
(à reporter ligne 002)	

- **Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2020, le compte administratif 2020 et la proposition d'affectation au budget 2021 pour le budget lotissement.**

c/ Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2021 du budget annexe Lotissement établi selon les prévisions suivantes :

Section d' Exploitation :

Dépenses : 55 228.90

Recettes : 55 228.90

Section d'Investissement :

Dépenses : 111 602.21

Recettes : 111 602.21

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget primitif 2021 pour le budget Lotissement.**

E/ Lecture du compte administratif 2020 du Budget Principal conforme au compte de gestion 2020 et présentation de la proposition de budget 2021

a/ Présentation est faite du compte administratif 2020 conforme au compte de gestion 2020 envoyé par la trésorerie :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes Ou excédent
Résultats reportés		454 709.98	147 069.94		147 069.98	454 709.98
Opérations de l'exercice	645 872.61	711 355.21	202 186.91	237 015.80	848 059.52	948 371.01
Totaux	645 872.61	1 166 065.19	349 256.85	237 015.80	995 129.50	1 403 080.99
Résultats de clôture		520 192.58	112 241.05			407 951.49
Restes à réaliser						
Totaux cumulés		520 192.58	112 241.05			407 951.49
Résultats définitifs		520 192.58	112 241.05			407 951.49

b/ Le Maire propose d'affecter les résultats ainsi :

FONCTIONNEMENT	
RECETTES	711 355.21
DEPENSES	645 872.61
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	65 482.60
REPORT DE L'EXERCICE 2018	454 709.98
RÉSULTAT CUMULÉ	520 192.58

INVESTISSEMENT	
RECETTES	237 015.80
DÉPENSES	202 186.91
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	34 828.89
REPORT DE L'EXERCICE 2018	-147 069.94
RÉSULTAT CUMULÉ A REPORTER AU 001	-112 241.05
RESTES A REALISER	
Restes à réaliser recettes	0
Restes à réaliser dépenses	0
Solde du reste à réaliser	0
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT APRES INCORPORATION DES RAR	-112 241.05

AFFECTATION	
OBLIGATOIRE DU DÉFICIT D'INVESTISSEMENT A REPORTER AU 001	-112 241.05
TOTAL AU 1068 POUR COUVRIR LE DÉFICIT	330 490.09
FONCTIONNEMENT A REPORTER AU 002	189 702.49

- **Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2020, le compte administratif 2020 et la proposition d'affectation au budget 2021 pour le budget principal.**

c/ Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2021 du budget principal établi selon les prévisions suivantes :

Section d' Exploitation :

Dépenses : 888 502.49

Recettes : 888 502.49

Section d'Investissement :

Dépenses : 824 751.75

Recettes : 824 751.75

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget primitif 2021 pour le budget principal.**

d/ Subventions aux associations

Le Maire propose de voter les subventions de fonctionnement aux associations et donne lecture des différentes sollicitations.

- **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'octroyer des subventions comme détaillé dans le tableau ci-dessous :**

Associations	Vote 2021
Alcool assistance	50
Amicale laïque de Montignac	100
Anciens combattants	100
APAJH - ALTHEA	100
Ass. Dép. des retraités agricoles	100
Ass. GPT prop. Chasseurs de Lasserre	250
Association Alzheimer Dordogne	100
Association des accidentés de la vie	50
Association football club de Coly	400
Association française des sclérosés en plaques	50
CEPSM de Montignac	400
chantier solidarité jeunesse	3000
Comité de lutte contre le cancer	100
Saint Amand fait son intéressant	2000
comité FNACA M. Ranoux Michel	100
Convention culturelle	3000
Don du sang	100
espérance sportive Montignacoise rugby	100

Evanews	150
Hand ball club	100
La Colynoise	500
Les amis de Saint Amand	4500
les petits loups	650
Radio cristal FM	100
Resto du cœur	150
restos du cœur centre de Terrasson	150
Secours catholique	100
Souvenir français	50
Sté de Chasse Diane du Périgord	400
Téléthon	400
Total	17 350

2. Divers

- Le Maire indique que la délibération 2021-03-03 doit être modifiée car la commune peut prétendre à 25% du Conseil Départemental et 10% de la DETR 2021 et non l'inverse comme indiqué dans la délibération 2021-03-03. **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de faire une délibération annule et remplace avec les nouveaux taux.**

L'ordre du jour étant épuisé, séance est levée à 23h50

OBSERVATIONS

Signatures du Conseil Municipal

Le Maire,

V. GEOFFROID